

Cannabis (Marijuana) et cannabinoïdes

Auteurs: SCIRE Community Team | Réviseur : [Andrea Townson](#) et [Janice Eng](#) | Publié: 28 mars 2019 | Mise à jour : ~

Le cannabis (marijuana) est une option de traitement alternatif pour la douleur et la spasticité après une lésion de la moelle épinière (LME). Ce document fournit des informations de base sur le cannabis et son usage après une LME.

Points clés

- Le cannabis réfère aux produits dérivés de la plante du cannabis, comme la marijuana. Les cannabinoïdes ou composés naturels trouvés dans le cannabis peuvent aussi être fabriqués de façon synthétique.
- Le cannabis peut être inhalé sous forme de fumée ou de vapeur ou pris par la bouche sous forme de capsule ou de spray.
- Fumer du cannabis n'est pas recommandé à cause des risques associés à l'inhalation de fumée.
- La sûreté des produits du cannabis utilisés après une LME n'est pas connue. Veuillez consulter vos professionnels de la santé pour des informations détaillées sur la sécurité.
- La recherche sur l'usage du cannabis après une LME en est à ses débuts. Les études ont jusqu'à présent démontré que les produits cannabinoïdes peuvent avoir des effets bénéfiques sur la douleur mais les effets sur la spasticité ne sont pas clairs. Plus de recherche est nécessaire pour établir si le cannabis est un traitement sécuritaire et efficace après une LME.

Qu'est-ce que le cannabis?



Le cannabis est un terme qui réfère aux produits des plantes de cannabis (chanvre), un groupe de plantes de l'Asie centrale qui sont maintenant cultivées partout dans le monde.

Le *Cannabis sativa*, *Cannabis indica* et *Cannabis ruderalis* sont trois types de cannabis plus connus, mais plusieurs types ou variétés existent, de type pur ou hybride. Les préparations communes de cannabis incluent la *marijuana*, qui est constituée des feuilles séchées et des sommets fleuris du plant et le *haschich*, qui est de la résine condensée. Le cannabis est utilisé depuis des milliers d'années comme médicament et drogue récréative.

Actuellement, le cannabis est une substance contrôlée dans la plupart des régions à cause de ses effets psychoactifs. Cependant, il y a des exceptions faites à certains endroits afin de permettre l'usage médical ou spirituel. Outre l'usage médical, l'usage récréatif du cannabis est devenu légal au Canada en octobre 2018. Ici, la vente de cannabis récréatif se limitait initialement au cannabis séché et aux huiles, mais depuis octobre 2019, les produits comestibles et concentrés sont également disponibles en vente légale.

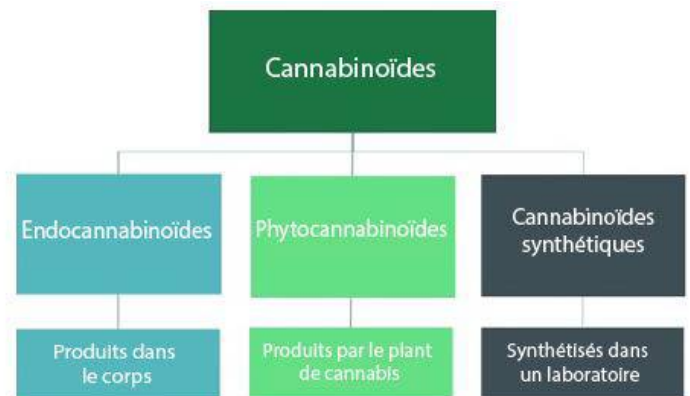
Le cannabis a été étudié comme traitement pour de multiples conditions, comme la nausée associée avec la chimiothérapie pour le cancer, la perte d'appétit pour les personnes ayant le VIH et la spasticité associée avec la sclérose en plaques.

Que sont les cannabinoïdes?

Le cannabis possède des propriétés uniques à cause des composés chimiques naturels dans la plante, les cannabinoïdes. Les cannabinoïdes agissent sur les récepteurs à la surface des cellules, appelés les récepteurs cannabis, ayant des effets sur les processus du corps comme la douleur, la mémoire, l'appétit et les réponses immunitaires.

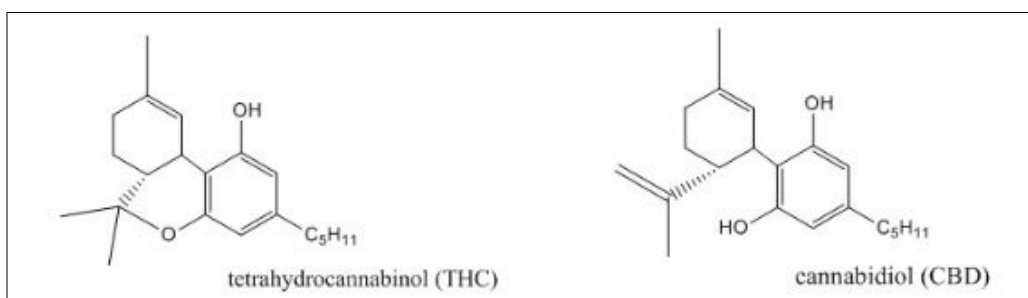
Les cannabinoïdes sont présents naturellement dans le corps (endocannabinoïdes), dans les plants de cannabis (phytocannabinoïdes) et peuvent aussi être synthétisés dans un laboratoire (cannabinoïdes synthétiques).

Il y a plus de 60 cannabinoïdes présents dans le cannabis, le plus connu étant le *Delta-9-tetrahydrocannabinol* (connu sous le nom de THC), qui est responsable de plusieurs des effets psychoactifs du cannabis comme créer un «high» ou un sentiment d'euphorie. D'autres cannabinoïdes, comme le *cannabidiol* (connu sous le nom de CBD), ne sont pas psychoactifs et peuvent avoir différents effets comme améliorer les troubles de santé mentale et prévenir les dommages oxydatifs, quoique les preuves scientifiques qui appuient cela ne sont pas actuellement concluantes. Malgré ces bénéfices, comparativement au THC, et aux risques pour la santé moins importants, on croit que le CBD est la composante du cannabis qui augmente son potentiel médical et s'oppose aux effets psychiatriques négatifs associés au THC.



Il y a des sources variées de cannabinoïdes, naturelles et synthétiques.²

Les structures chimiques du THC et du CBD.³



Quelle est la différence entre les cannabinoïdes médicaux et récréatifs?

Les cannabinoïdes, qu'ils soient dérivés de plantes ou fabriqués par les humains, peuvent être utilisés à des fins médicales ou récréatives de différentes manières.

Produits de cannabis médical

Cannabis médical

Les lois et règlements nécessaires pour que la marijuana médicale soit approuvée varient selon le pays et la région. Au Canada, la consommation de cannabis médical nécessite l'autorisation d'un médecin.

Cannabinoïdes de synthèse sur ordonnance

Dans certains pays, certains cannabinoïdes de synthèse sont disponibles pour un usage thérapeutique et nécessitent la prescription d'un médecin. Tout comme d'autres médicaments, ces produits sont enregistrés sous un numéro d'identification d'un médicament (DIN) au Canada ou avec la *Food and Drug Administration (FDA)* aux États-Unis. L'ordonnance de cannabinoïdes synthétiques est régulée et gérée prudemment afin que leur composition et leurs effets sur le corps soient développés pour minimiser l'intoxication qui accompagne la consommation.

Produits de cannabis récréatif



Il y a plusieurs risques environnementaux et pour la santé associés avec les plantations illégales.⁴

L'utilisation récréative du cannabis est légale au Canada, mais est encore sujette à des restrictions provinciales ou territoriales. L'usage récréatif hors de ces restrictions est illégal. Tout comme le cannabis médical, la production et la distribution de cannabis récréatif sont régulées pour assurer la sécurité et la qualité. La consommation de cannabis non régulé ou produit illégalement soulève plusieurs préoccupations. Ces produits de cannabis peuvent inclure des contaminants nocifs (e.g., moisissures, bactéries et pesticides) ou avoir une variation plus grande dans leur composition chimique que les produits de cannabis destinés à l'usage médical. Il peut être difficile de savoir exactement quelle dose vous consommez et les

risques et effets secondaires liés à l'utilisation de ces produits peuvent être inconnus. Un autre problème avec le cannabis issu de plantations illégales inclut son impact négatif sur l'environnement puisque ces sites peuvent mal utiliser des pesticides toxiques et peuvent détourner les ressources d'eau de lacs ou de rivières, menaçant les plantes, la faune et la santé humaine. Les produits de cannabis non régulés ne sont pas recommandés pour traiter les symptômes d'une LME.

Cannabinoïdes synthétiques illégaux

Même si les cannabinoïdes synthétiques agissent sur les mêmes récepteurs que les phytocannabinoïdes trouvés dans les plants de cannabis, ils peuvent produire différents effets sur le corps.

Certains cannabinoïdes de synthèse sans ordonnance sont faits pour imiter les effets psychoactifs du THC, les rendant potentiellement dangereux puisque leurs actions sur le corps peuvent être imprévisibles. Connus sous des noms comme «Spice» et «K2», ces composés sont souvent combinés avec des produits à base de plantes et vendus comme des alternatives à la marijuana. Cependant, toutes les activités associées avec des cannabinoïdes synthétiques sans ordonnance (e.g., production, distribution, consommation) sont illégales au Canada.

Outre le fait que les cannabinoïdes synthétiques illégaux n'ont pas été testés sur des humains, la composition des produits peut grandement varier et ils peuvent être mélangés avec d'autres substances inconnues et potentiellement mortelles. Les cannabinoïdes synthétiques sont également plus puissants que le THC dérivé de la plante. Cela signifie qu'ils se lient plus fortement aux récepteurs cannabis, augmentant le risque de faire une overdose.



Les cannabinoïdes synthétiques illégaux peuvent être vendus pour ressembler à du cannabis.⁵

Comment les cannabinoïdes sont-ils utilisés?



Fumer n'est pas une méthode recommandée pour consommer du cannabis.⁶

Les produits de cannabis sont généralement inhalés ou pris par la bouche. Fumer est la méthode la plus commune dans la population générale tout comme chez la population avec une LME. Cependant, les effets néfastes sur la santé de l'utilisateur et de ses proches associés avec l'inhalation et l'expiration de fumée suscitent des inquiétudes importantes, puisque cette fumée contient plusieurs des composés nocifs que la fumée de tabac contient. Les personnes ayant une LME, en particulier, devraient éviter de fumer du cannabis puisque les troubles respiratoires, incluant l'insuffisance respiratoire et la pneumonie, prévalent déjà chez la population ayant une LME. Le vapotage est une autre méthode où les feuilles de cannabis sont chauffées pour former une vapeur qui est alors inhalée. Bien que le vapotage empêche les cannabinoïdes de brûler, ce qui diminue la quantité de sous-produits toxiques produits par rapport au tabagisme, ce n'est pas une méthode exempte de risques et cela a récemment été associé à des lésions pulmonaires associées au vapotage (pneumopathie associée au vapotage). Après une forte augmentation des cas de pneumopathie associée au vapotage (PAV) en août et septembre 2019, les visites aux services d'urgence continuent de diminuer. On pense que cela est dû à l'élimination de l'acétate de vitamine E de la plupart des produits, à une sensibilisation accrue du public aux risques associés avec

les cigarettes électroniques et les produits de vapotage contenant du THC et aux mesures d'application de la loi liées aux produits illicites aux États-Unis. Les extraits de vapotage canadiens qui contiennent du THC ne peuvent pas contenir d'ajout de vitamines, de minéraux, de nicotine, de sucre, de saveur ou de colorant.

Le cannabis peut aussi être pris par la bouche sous forme de produits alimentaires ou d'autres produits comme des huiles, des capsules et des sprays. D'autres méthodes moins communes de consommation du cannabis peuvent inclure l'absorption par la peau (e.g. crèmes, lotions, baumes, patch, etc.), par le rectum ou dans les veines.



7-10

Huile de cannabidiol

L'huile de CBD devient de plus en plus populaire parmi les personnes qui veulent avoir les bénéfices du cannabis et éviter les effets psychoactifs du THC. Même si de nombreuses personnes utilisent l'huile de CBD pour une gamme de maux, les données concernant la sécurité et l'efficacité sont limitées (et il n'y a pas eu de recherches avec les LME) pour supporter son usage dans ces conditions. Récemment, des résultats positifs de trois essais cliniques avec des preuves fortes ont conduit la *Food and Drug Administration (FDA)*, aux États-Unis, à approuver l'usage d'huile de CBD pour deux formes rares d'épilepsie en juin 2018.



Cannabinoïdes de synthèse sur ordonnance

Les cannabinoïdes de synthèse sur ordonnance utilisent souvent des composés cannabinoïdes isolés ou une combinaison de cannabinoïdes. Cela inclut des produits tels que :

- *Nabilone (Cesamet)*, un cannabinoïde synthétique similaire au THC qui est pris par la bouche sous forme de capsule.
- *Dronabinol (Marinol)*, du THC synthétique pris par la bouche sous forme de capsule. Prenez note que le dronabinol n'est désormais plus disponible au Canada.
- *Nabiximols (Sativex)*, un mélange de THC et de CBD dérivés de la plante de cannabis, pris sous forme de spray buccal.

Quelle est la dose recommandée de cannabis?



La marijuana est composée des fleurs et des feuilles séchées du cannabis.¹²

Il n'y a actuellement pas de régime posologique standardisé de cannabis pour les conditions reliées à une LME. La posologie pour le cannabis médical varie selon des facteurs comme la méthode de consommation, la consommation antérieure de cannabis et la condition médicale qui est traitée. De plus, la quantité de THC et de CBD dans la marijuana n'est pas toujours la même. Ainsi, les effets des différents produits de marijuana ne sont pas toujours les mêmes. Les niveaux de THC et de CBD dans un produit peuvent changer selon la variété de la plante utilisée et selon la façon dont le plant a poussé et comment il a été préparé.

Particulièrement pour ceux qui n'ont jamais consommé de cannabis dans le passé, il est recommandé de commencer avec de faibles doses avant de lentement augmenter les doses jusqu'à ce que les buts thérapeutiques soient atteints. Pour minimiser les effets secondaires négatifs reliés au THC et maximiser le contrôle des symptômes, une variété avec peu de THC et une quantité plus élevée de CBD peut d'abord être utilisée. Il faut arrêter immédiatement s'il y a présence de tout effet secondaire intolérable.

Les personnes qui consomment du cannabis à des fins médicales en consomment en moyenne de 1-3 g/jour ou 10-20 g/semaine. Même avec une quantité égale de grammes de la même variété de cannabis, la quantité de cannabis que le corps absorbe varie selon le mode de consommation. Par exemple, les personnes qui veulent passer du cannabis inhalé au cannabis consommé par la bouche avec des capsules peuvent avoir besoin d'augmenter leur consommation quotidienne de cannabis de 2.5 fois pour obtenir une dose équivalente. Les différentes formes de cannabis et les différentes méthodes de consommation font varier la vitesse à laquelle les effets sont ressentis et combien de temps ceux-ci durent dans le corps. Par exemple, inhaler le cannabis mène généralement à une action plus rapide et plus durable que l'ingestion orale.

	Inhalation	Ingestion orale
Déclenchement de l'action	Quelques minutes	30 minutes (jusqu'à 3-4 heures)
Effet maximal	30 minutes	3-4 heures
Durée de l'effet	2-4 heures (up to 24 hours)	8 heures (jusqu'à 12-24 heures)

Il est important que vous suiviez de près les instructions données par vos professionnels de la santé et que vous les consultiez avant de procéder à tout changement concernant votre utilisation du cannabis. Parlez à votre professionnel de la santé pour plus d'informations détaillées.

Quels sont les risques et les effets secondaires du cannabis?

La sûreté de la consommation de cannabis médical après une LME n'est pas encore bien connue. Cependant, un certain nombre de risques et d'effets secondaires liés à la consommation de cannabis dans la population générale sont connus. Plusieurs effets à court terme du cannabis ont été rapportés comme étant légers à modérément sévères selon la dose de drogue consommée. Des effets indésirables rares mais graves peuvent également exister. De plus, les risques à long terme pour les consommateurs ne sont pas bien connus et certains effets secondaires peuvent être reliés à une consommation régulière dans le temps.

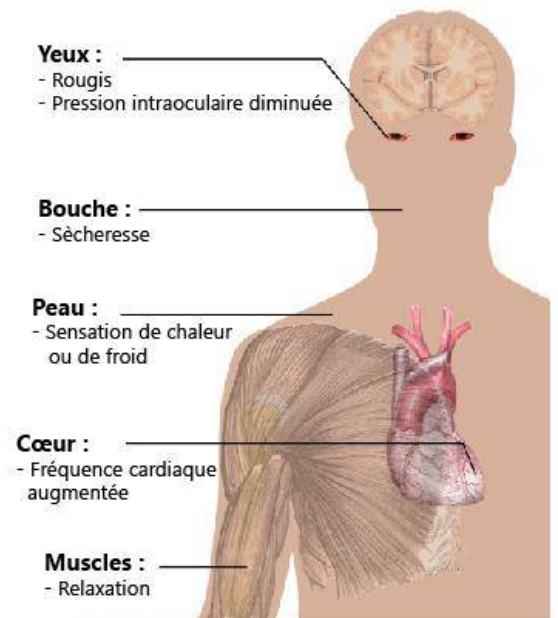
Ceci n'est pas une liste complète. Parlez à votre professionnel de la santé pour des informations détaillées sur les risques et les effets secondaires liés à la consommation de cannabis.

Les effets secondaires à court terme du cannabis peuvent inclure :

- Vertiges et étourdissements
- Bouche sèche, gorge irritée, toux
- Somnolence
- Altération du jugement et de l'attention
- Anxiété et agitation
- Hallucinations
- Désorientation et confusion
- Fréquence cardiaque augmentée
- Altération de la coordination et de l'équilibre
- Mémoire à court terme altérée
- Maux de tête
- Paranoïa et psychose
- Yeux rouges
- Pression intraoculaire diminuée (pression dans les yeux)
- Relaxation musculaire
- Interactions avec d'autres médicaments

Puisque le cannabis demeure dans le corps longtemps après l'avoir consommé, la performance dans les tâches peut être altérée jusqu'à 24 heures après sa consommation. Il est recommandé d'éviter d'opérer de la machinerie lourde ou de faire des activités dangereuses 3 à 4 heures après avoir inhalé du cannabis, 6 heures après l'avoir ingéré oralement et 8 heures si un «high» a été ressenti. Des exemples d'activités à risque élevé peuvent inclure d'effectuer des transferts et de participer à des sessions de thérapie physique.

Effets du cannabis sur le corps



Le cannabis peut causer plusieurs effets secondaires aux différents systèmes du corps.¹³

La consommation à long terme de cannabis peut être associée avec:

- Dépendance et sevrage
- Des troubles des voies respiratoires comme des bronchites chroniques
- Risque accru de développer des troubles de santé mentale comme l'anxiété, la dépression, la schizophrénie et les psychoses chez les personnes à risque pour ces conditions
- Risque accru de cancer associé au tabagisme à long terme, bien que cela ne soit pas encore clair.



Une préoccupation émergente concerne les effets que la consommation de cannabis peut avoir sur les adolescents et les jeunes adultes. Les études suggèrent que le cannabis consommé tôt durant l'adolescence peut altérer le développement du cerveau et pourrait être relié au développement de troubles psychotiques à l'âge adulte.

Surdose de cannabinoïdes



Des overdoses de cannabis, quoique peu communes, ont été reportées. Les risques augmentent quand il y a une combinaison des formes de consommation orale et inhalée de cannabinoïdes. Les signes et symptômes d'une overdose sont généralement tolérables et se chevauchent avec les effets du THC comme les vertiges, la somnolence et l'altération des sens. Des complications plus sévères, incluant des psychoses et des convulsions, se produisent rarement.

Contrairement au cannabis, les cannabinoïdes synthétiques comportent un plus grand risque d'overdose parce qu'ils sont plus puissants que le THC. La présentation clinique de la toxicité va dépendre du cannabinoïde synthétique spécifique qui a été utilisé, mais elle peut être sévère et même être mortelle. Depuis son introduction aux États-Unis en 2008, il y a eu des cas d'effets indésirables dans chacun des 50 états. Il n'y a actuellement pas d'antidote aux cannabinoïdes synthétiques, faisant de l'utilisation illégale de ces drogues une menace émergente pour la santé publique. Si vous ou quelqu'un que vous connaissez faites une overdose, consultez immédiatement des ressources médicales.

À quoi servent les cannabinoïdes après une LME?

Des études montrent que le cannabis, chez les patients atteints de LME, est principalement utilisé pour le soulagement de la douleur (chronique) et des spasmes, ainsi que pour l'anxiété, le stress et la dépression, la gestion intestinale et vésicale, les nausées, pour augmenter l'appétit, pour améliorer le sommeil, pour diminuer la consommation d'autres médicaments et pour le plaisir, les loisirs et la relaxation. Cependant, les recherches ont seulement étudié l'usage des produits cannabinoïdes pour le traitement de la douleur et de la spasticité après une LME.

Douleur

Les premières recherches fournissent des preuves modérées que le cannabis fumé et vaporisé peut aider à réduire la douleur neuropathique. Il y a aussi des preuves faibles que les sprays oraux de cannabinoïde d'origine végétale peuvent aider à réduire la douleur neuropathique. Des preuves scientifiques modérées provenant de deux autres études n'indiquent aucun bénéfice avec les cannabinoïdes synthétiques. L'une des études suggère que le THC synthétique ne diffère pas du diphényldramine (un médicament anti-allergène sans propriété analgésique) pour réduire la douleur neuropathique. Dans l'autre étude, le cannabinoïde de synthèse Normast n'a montré aucun avantage. Ces deux études étaient spécifiques aux personnes ayant une LME, tandis que les autres études mentionnées plus haut incluaient aussi des gens avec d'autres conditions neurologiques. Plus de recherche spécifique aux personnes avec une LME est nécessaire pour déterminer si le cannabis et les cannabinoïdes synthétiques sont sûrs et efficaces pour la douleur après une LME.



Spasticité

Les recherches sur les produits cannabinoïdes pour la spasticité après une LME ont été conflictuelles. Quatre études fournissent des preuves modérées que les cannabinoïdes synthétiques et le cannabis vaporisé peut aider avec la spasticité après une LME. Cependant, deux autres études avec des preuves modérées n'ont pas été concluantes pour déterminer si les produits cannabinoïdes aident.

Globalement, ces études montrent que les traitements basés sur les cannabinoïdes peuvent avoir des bénéfices dans le traitement de la spasticité, mais plus de recherche est nécessaire, par l'entremise d'études plus rigoureuses et comprenant plus de personnes, avant de pouvoir tirer des conclusions sur leur efficacité.

En conclusion

Des découvertes récentes soutiennent que les produits de cannabinoïdes peuvent aider à traiter la douleur neuropathique après une LME et il y a des preuves contradictoires quant à savoir s'ils aident à traiter la spasticité après une LME. Plus d'études sont nécessaires pour confirmer ces résultats.

On ne sait pas si la consommation de cannabis après une LME est sûre, spécialement à long terme, puisqu'elle est associée avec un bon nombre de risques potentiels et d'effets secondaires. Jusqu'à ce que plus de recherche soit faite, il est important que vous discutiez de cette option de traitement avec vos professionnels de la santé en détails afin de déterminer si c'est un traitement qui vous convient et qui est sûr pour vous.

Pour une liste des études mentionnées dans ce document, veuillez consulter la liste des références. Pour savoir quels sont nos critères pour qualifier une évidence de forte, modérée et faible, veuillez consulter le [SCIRE Community Evidence Ratings](#).

Ressources associées

NIH National Cancer Institute. Cannabis and Cannabinoids–Patient Version (PDQ®). Disponible au : <https://cancer.gov/about-cancer/treatment/cam/patient/cannabis-pdq>

SCIRE Community. Pain after Spinal Cord Injury. Disponible au : <https://community.scireproject.com/topic/pain/>

SCIRE Community. Spasticity. Disponible au : <https://community.scireproject.com/topic/spasticity/>

Liste de références abrégée

Ce document a été adapté des chapitres “Pain Management” et “Spasticity” du SCIRE Project (Professional) :

Mehta S, Teasell RW, Loh E, Short C, Wolfe DL, Hsieh JTC (2014). Pain Following Spinal Cord Injury. In Eng JJ, Teasell RW, Miller WC, Wolfe DL, Townson AF, Hsieh JTC, Connolly SJ, Noonan VK, Loh E, McIntyre A, editors. Spinal Cord Injury Rehabilitation Evidence. Version 5.0: p 1-79.

Disponible au : <https://scireproject.com/evidence/rehabilitation-evidence/pain-management/>

Hsieh JTC, Wolfe DL, Townson AF, Short C, Connolly SJ, Mehta S, Curt A, Foulon BL (2012). Spasticity Following Spinal Cord Injury. In Eng JJ, Teasell RW, Miller WC, Wolfe DL, Townson AF, Hsieh JTC, Connolly SJ, Noonan V, Mehta S, Sakakibara BM, Boily K, editors. Spinal Cord Injury Rehabilitation Evidence. Version 4.0.

Disponible au : <https://scireproject.com/evidence/rehabilitation-evidence/spasticity/>

La liste complète des références, les termes du glossaire et les ressources associées sont disponibles en ligne au : <https://community.scireproject.com/topic/cannabis/#reference-list>

Crédits des images:

1. [Marijuana](#) ©United States Fish and Wildlife Service, [CC0 1.0](#)
2. Image par SCIRE Community Team
3. [Cannabidiol and THC Biosynthesis](#) ©Madkamin, [CC BY-SA 4.0](#)
4. [Vape Pen](#) ©Aly Dodds, [CC BY 3.0 US](#)
5. [Cannabis Pills](#) ©Mooms, [CC BY 3.0 US](#)
6. [CBD Oil](#) ©Mooms, [CC BY 3.0 US](#)
7. [Cannabis Cream](#) ©Mooms, [CC BY 3.0 US](#)
8. [When in Amsterdam...](#) ©ashton, [CC BY 2.0](#)
9. [CBDistillery-OIL-benefits](#) ©Robert Fischer, [CC BY-NC 2.0](#)
10. [Weeds](#) ©The Other Dan, [CC BY-NC 2.0](#)
11. ['Spice' -- a designer synthetic cannabinoid](#) ©G.W. Pomeroy, [CC0 1.0](#)
12. [Hmmm cannabis](#) ©Steven Schwartz, [CC BY 2.0](#)
13. Modification de : [Bodily effects of cannabis](#) ©Mikael Häggström, [CC0 1.0](#)
14. [Marijuana side effect](#) ©dDara, [CC BY 3.0 US](#)
15. [Marijuana side effect](#) ©dDara, [CC BY 3.0 US](#)



Avertissement : Ce document ne fournit pas de conseils médicaux. Ces informations sont diffusées dans un but éducatif uniquement. Pour des informations supplémentaires ou des conseils médicaux spécifiques, consulter un professionnel de la santé qualifié. Le Projet SCIRE, ses partenaires et ses collaborateurs excluent toute responsabilité à toute personne pour toute perte ou dommage dû à des erreurs ou des omissions dans cette publication.